

DOSSIER ADMINISTRATIF 2023-2024

**Toutes les pièces administratives sont à retourner impérativement :
Avant le 09 septembre 2023 + inscriptions CHAMP. D1-D2-D3-D4
dans SPID V2 date limite impérative 09 septembre**

➤ QUESTIONNAIRE début de saison concernant les responsables du club et leurs coordonnées, à remplir correctement et distinctement : il sera envoyé individuellement avec les informations en notre possession.

L'inscription du championnat par équipe se fait en ligne par "espace mon club" avec les impératifs de salles.

Les règlements financiers sont à faire soit :

- ✓ Prioritairement par virement bancaire, en notant l'objet dans la zone correspondance (RIB en annexe)
- ✓ Par chèque bancaire établi à l'ordre du CD71 Tennis de Table, annoté de l'objet au dos de celui-ci, posté à :

[Dominique DANTIGNY](#)

[Comité Départemental de Tennis de Table de Saône et Loire](#)

[11 E Route de Chalon](#)

[71390 BUXY](#)

- Les candidatures organisations (voir calendrier, onglet "Salles") N'attendez pas le 09 Septembre – Le plus tôt possible !!!

Vous trouverez en annexe :

- 01 La notice administrative 2023-24 (ce document).
- 02 Le questionnaire coordonnées clubs (général avant envoi individualisé)
- 03 Le calendrier général 2023-24
- 04 Le calendrier condensé CD71
- 05 Appels d'offres aux organisations CD71 (calendrier salles CD71)
- 06 Contrat d'objectifs licences.
- 07 Le PV de la réunion du comité directeur du 30 Mai 2023
- 08 Les tarifs 2023-2024
- 09 Le serpent 23-24 et le classement du championnat par équipes 2022-2023
- 10 Le règlement 2023-2024 du CHE (sous réserve de modifications du règlement fédéral)
- 11 La notice d'inscription au CHE dans SPID V2
- 12 La notice concernant le certificat médical
- 13 Certificat médical
- 14 Les questionnaires santé à utiliser (2 questionnaires différents si adulte 14A ou jeune 14B).
- 15 Le RIB du CD71.
- 16 Notice re-affiliation des clubs

Bonnes vacances à tous

Francois CLEMENCET



FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2023-2024

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT	
NOM PRESIDENT :	
Adresse :	
No téléphone :	
Adresse e-mail	
Nom Secrétaire :	
Adresse :	
No téléphone :	
Adresse e-mail	
NOM Trésorier	
Adresse :	
No téléphone :	
Adresse e-mail	
NOM Correspondant :	
Adresse :	
No téléphone :	
Adresse e-mail	
ADRESSE DE LA SALLE :	
N° Tel (si possible)	
Nombre de tables dont dispose le CLUB :	
<p>Depuis la saison 2014-2015 les envois aux clubs se feront prioritairement par courrier électronique C'est pourquoi nous vous invitons à nous fournir plusieurs adresses de responsables susceptibles de recevoir ces messages et renvoyer ce tableau complété à francois.clemencet@free.fr</p>	
NOM	
Prénom	
Adresse e-mail :	
Adresse e-mail :	
Adresse e-mail :	
Adresse e-mail :	

Calendrier	Zones			Epreuves internationales	Epreuves nationales	Epreuves régionales	Epreuves CD71	Calendrier DTN	Observations
	A	B	C						
mar 01 août 23									
mer 02 août 23									
jeu 03 août 23									
ven 04 août 23									
sam 05 août 23									
dim 06 août 23									
lun 07 août 23									
mar 08 août 23									
mer 09 août 23									
jeu 10 août 23									
ven 11 août 23									
sam 12 août 23									
dim 13 août 23									
lun 14 août 23									
mar 15 août 23									
mer 16 août 23									
jeu 17 août 23									
ven 18 août 23									
sam 19 août 23									
dim 20 août 23									
lun 21 août 23									
mar 22 août 23									
mer 23 août 23									
jeu 24 août 23									
ven 25 août 23									
sam 26 août 23				Euro Mini Champs					
dim 27 août 23									
lun 28 août 23							Stage pour tous		
mar 29 août 23							Stage pour tous		
mer 30 août 23							Stage pour tous		
jeu 31 août 23							Stage pour tous		

Calendrier	Zones			Epreuves internationales	Epreuves nationales	Epreuves régionales	Epreuves CD71	Calendrier DTN	Observations
	A	B	C						
ven 01 sept 23									
sam 02 sept 23									
dim 03 sept 23									
lun 04 sept 23									
mar 05 sept 23									European Para championships Sheffield
mer 06 sept 23									
jeu 07 sept 23				WTT Youth Star Contender Skopje (MKD)					
ven 08 sept 23									
sam 09 sept 23									
dim 10 sept 23									
lun 11 sept 23									
mar 12 sept 23									
mer 13 sept 23				European Team Championships Malmö (SWE)					
jeu 14 sept 23									
ven 15 sept 23									
sam 16 sept 23							Formation JA1		
dim 17 sept 23									
lun 18 sept 23									
mar 19 sept 23									
mer 20 sept 23									
jeu 21 sept 23									
ven 22 sept 23							AG CD71TT Genelard		
sam 23 sept 23					Ch. Eq. N1, N2, N3 - journée 1 - phase 1		CHE J1		
dim 24 sept 23									
lun 25 sept 23						CHE J1			
mar 26 sept 23									
mer 27 sept 23									
jeu 28 sept 23									
ven 29 sept 23				Top 10 Bucarest					
sam 30 sept 23						AG Ligue Moulins Engilbert			

Calendrier	Zones			Epreuves internationales	Epreuves nationales	Epreuves régionales	Epreuves CD71	Calendrier DTN	Observations
	A	B	C						
dim 01 oct 23				(ROU)					
lun 02 oct 23									
mar 03 oct 23									
mer 04 oct 23									
jeu 05 oct 23									
ven 06 oct 23									
sam 07 oct 23					Ch. Eq. N1, N2, N3 - journée 2 - phase 1		CHE J2		
dim 08 oct 23						CHE J2			
lun 09 oct 23									
mar 10 oct 23				WTT Youth Star Contender Doha (QAT)					
mer 11 oct 23									
jeu 12 oct 23									
ven 13 oct 23									
sam 14 oct 23					Critérium fédéral - 1er tour		CF T1		
dim 15 oct 23						CF T1			
lun 16 oct 23									
mar 17 oct 23									
mer 18 oct 23									
jeu 19 oct 23									
ven 20 oct 23									
sam 21 oct 23					Ch. Eq. N1, N2, N3 - journée 3 - phase 1		CHE J3		
dim 22 oct 23						CHE J3			
lun 23 oct 23									
mar 24 oct 23									
mer 25 oct 23									
jeu 26 oct 23									
ven 27 oct 23									
sam 28 oct 23					Fédérations affinitaires et associées		Veterans		
dim 29 oct 23				ITTF WTT Champions Frankfurt (GER)					
lun 30 oct 23									
mar 31 oct 23							Stage pour tous		

Calendrier	Zones			Epreuves internationales	Epreuves nationales	Epreuves régionales	Epreuves CD71	Calendrier DTN	Observations
	A	B	C						
mer 01 nov 23							Stage pour tous		ITTF para Open d'Allemagne
jeu 02 nov 23							Stage pour tous		
ven 03 nov 23							Stage pour tous		
sam 04 nov 23					Ch. Eq. N1, N2, N3 - journée 4 - phase 1		CHE J4		
dim 05 nov 23						CHE J4			
lun 06 nov 23									
mar 07 nov 23									
mer 08 nov 23									ITTF para Open de France
jeu 09 nov 23									
ven 10 nov 23									
sam 11 nov 23							GPD T1		
dim 12 nov 23							GPJ T1		
lun 13 nov 23									
mar 14 nov 23									
mer 15 nov 23				WTT Youth Star Contender Vila Nova de Gaia (QAT)					
jeu 16 nov 23									
ven 17 nov 23									
sam 18 nov 23					Ch. Eq. N1, N2, N3 - journée 5 - phase 1		CHE J5		
dim 19 nov 23						CHE J5			
lun 20 nov 23									
mar 21 nov 23									
mer 22 nov 23									
jeu 23 nov 23									
ven 24 nov 23									
sam 25 nov 23					Ch. Eq. N1, N2, N3 - journée 6 - phase 1		CHE J6		
dim 26 nov 23				Championnats du monde U15 U19		CHE J6			
lun 27 nov 23									
mar 28 nov 23									
mer 29 nov 23									
jeu 30 nov 23									

Calendrier	Zones			Epreuves internationales	Epreuves nationales	Epreuves régionales	Epreuves CD71	Calendrier DTN	Observations	
	A	B	C							
ven 01 déc 23				Slovénie	Critérium fédéral - 2ème tour					
sam 02 déc 23								CF T2		
dim 03 déc 23							CF T2			
lun 04 déc 23										
mar 05 déc 23										
mer 06 déc 23										
jeu 07 déc 23										
ven 08 déc 23										
sam 09 déc 23					Ch. Eq. N1, N2, N3 - journée 7 - phase 1		CHE J7		Assemblée générale FFTT	
dim 10 déc 23						CHE J7				
lun 11 déc 23										
mar 12 déc 23										
mer 13 déc 23										
jeu 14 déc 23										
ven 15 déc 23										
sam 16 déc 23					Fédérations affinitaires et associées		GPD T2		Top Détection Départemental	
dim 17 déc 23							GPJ T2		Titres Vétérans Départementaux	
lun 18 déc 23										
mar 19 déc 23										
mer 20 déc 23									Date limite Titres Vétérans Départe	
jeu 21 déc 23										
ven 22 déc 23										
sam 23 déc 23										
dim 24 déc 23										
lun 25 déc 23										
mar 26 déc 23										
mer 27 déc 23										
jeu 28 déc 23										
ven 29 déc 23										
sam 30 déc 23										
dim 31 déc 23										

Calendrier	Zones			Epreuves internationales	Epreuves nationales	Epreuves régionales	Epreuves CD71	Calendrier DTN	Observations
	A	B	C						
lun 01 janv 24									
mar 02 janv 24							Stage pour tous		
mer 03 janv 24							Stage pour tous		
jeu 04 janv 24							Stage pour tous		
ven 05 janv 24							Stage pour tous		
sam 06 janv 24							Trophée G. Paldoff		
dim 07 janv 24						Coupe Féminine			
lun 08 janv 24									
mar 09 janv 24									
mer 10 janv 24									
jeu 11 janv 24									
ven 12 janv 24									
sam 13 janv 24									
dim 14 janv 24									
lun 15 janv 24									
mar 16 janv 24									
mer 17 janv 24									
jeu 18 janv 24									
ven 19 janv 24									
sam 20 janv 24									
dim 21 janv 24									
lun 22 janv 24									
mar 23 janv 24									
mer 24 janv 24									
jeu 25 janv 24									
ven 26 janv 24									
sam 27 janv 24									
dim 28 janv 24									
lun 29 janv 24									
mar 30 janv 24									
mer 31 janv 24									

Calendrier	Zones			Epreuves internationales	Epreuves nationales	Epreuves régionales	Epreuves CD71	Calendrier DTN	Observations	
	A	B	C							
jeu 01 févr 24										
ven 02 févr 24										
sam 03 févr 24					Ch. Eq. N1, N2, N3 - journée 2 - phase 2		CHE J2			
dim 04 févr 24						CHE J2				
lun 05 févr 24										
mar 06 févr 24										
mer 07 févr 24										
jeu 08 févr 24										
ven 09 févr 24										
sam 10 févr 24					Ch. Eq. N1, N2, N3 - journée 3 - phase 2		CHE J3			
dim 11 févr 24						CHE J3				
lun 12 févr 24										
mar 13 févr 24									Date limite Titres Rég. Vét.	
mer 14 févr 24										
jeu 15 févr 24										
ven 16 févr 24				Championnat monde équipes Buzan						
sam 17 févr 24								GPD T3		
dim 18 févr 24								GPJ T3		
lun 19 févr 24										
mar 20 févr 24						Championnat de France des Régions choix 1				
mer 21 févr 24										
jeu 22 févr 24										
ven 23 févr 24										
sam 24 févr 24										
dim 25 févr 24						Fédérations affinitaires et associées				
lun 26 févr 24										
mar 27 févr 24					Championnat de France des Régions choix 2		Stage pour tous			
mer 28 févr 24							Stage pour tous			
jeu 29 févr 24							Stage pour tous			

Calendrier	Zones			Epreuves internationales	Epreuves nationales	Epreuves régionales	Epreuves CD71	Calendrier DTN	Observations	
	A	B	C							
ven 01 mars 24							Stage pour tous			
sam 02 mars 24							Finales / Clas.			
dim 03 mars 24							Finales / Clas.		Finales par Clt Départementales	
lun 04 mars 24				WTT Grand Smash Singapour						
mar 05 mars 24										
mer 06 mars 24										
jeu 07 mars 24										
ven 08 mars 24										
sam 09 mars 24						Ch. Eq. N1, N2, N3 - journée 4 - phase 2		CHE J4		
dim 10 mars 24							CHE J4			
lun 11 mars 24										
mar 12 mars 24										
mer 13 mars 24										
jeu 14 mars 24										
ven 15 mars 24										
sam 16 mars 24					Ch. Eq. N1, N2, N3 - journée 5 - phase 2		CHE J5			
dim 17 mars 24						CHE J5				
lun 18 mars 24										
mar 19 mars 24										
mer 20 mars 24										
jeu 21 mars 24										
ven 22 mars 24										
sam 23 mars 24				ETTU National Championships	Championnats de France Seniors		GPD T4			
dim 24 mars 24							GPJ T4			
lun 25 mars 24										
mar 26 mars 24										
mer 27 mars 24										
jeu 28 mars 24									Date limite Finales par Clt Départem	
ven 29 mars 24										
sam 30 mars 24					Championnat de France vétérans					
dim 31 mars 24										

Calendrier	Zones			Epreuves internationales	Epreuves nationales	Epreuves régionales	Epreuves CD71	Calendrier DTN	Observations
	A	B	C						
lun 01 avr 24									
mar 02 avr 24									Date limite Corpus Rég.
mer 03 avr 24									
jeu 04 avr 24									
ven 05 avr 24									
sam 06 avr 24					Critérium fédéral - 4ème tour		CF T4		
dim 07 avr 24						CF T4			
lun 08 avr 24									
mar 09 avr 24									
mer 10 avr 24									
jeu 11 avr 24									
ven 12 avr 24									
sam 13 avr 24					Ch. Eq. N1, N2, N3 - journée 6 - phase 2		CHE J6		
dim 14 avr 24						CHE J6			
lun 15 avr 24									
mar 16 avr 24							Stage pour tous		
mer 17 avr 24							Stage pour tous		
jeu 18 avr 24							Stage pour tous		
ven 19 avr 24							Stage pour tous		
sam 20 avr 24									
dim 21 avr 24									
lun 22 avr 24									
mar 23 avr 24									
mer 24 avr 24									
jeu 25 avr 24									
ven 26 avr 24									
sam 27 avr 24									
dim 28 avr 24									
lun 29 avr 24						Finales par Clt			
mar 30 avr 24									Date limite Coupe N° Vét. Rég.

Calendrier	Zones			Epreuves internationales	Epreuves nationales	Epreuves régionales	Epreuves CD71	Calendrier DTN	Observations
	A	B	C						
mer 01 mai 24									
jeu 02 mai 24									
ven 03 mai 24									
sam 04 mai 24					Ch. Eq. N1, N2, N3 - journée 7 - phase 2		CHE J7		
dim 05 mai 24						CHE J7			
lun 06 mai 24									
mar 07 mai 24									
mer 08 mai 24									
jeu 09 mai 24									
ven 10 mai 24					Championnats de France Juniors et Minimes	Championnat de France Corps	Jeux de Saone et Loire		
sam 11 mai 24							Titres Indiv		
dim 12 mai 24									
lun 13 mai 24									
mar 14 mai 24									
mer 15 mai 24									
jeu 16 mai 24									
ven 17 mai 24									
sam 18 mai 24									
dim 19 mai 24					Fédérations affinitaires et associées		Tournoi CD71		
lun 20 mai 24									
mar 21 mai 24									Date limite Finales Reg. Clt
mer 22 mai 24									Date limite Titres Départementaux
jeu 23 mai 24									
ven 24 mai 24									
sam 25 mai 24						Tournoi Féminin			
dim 26 mai 24									
lun 27 mai 24									
mar 28 mai 24									
mer 29 mai 24									
jeu 30 mai 24									
ven 31 mai 24					Titres par équipes				

Calendrier	Zones			Epreuves internationales	Epreuves nationales	Epreuves régionales	Epreuves CD71	Calendrier DTN	Observations
	A	B	C						
sam 01 juin 24							Titres CHE		
dim 02 juin 24									
lun 03 juin 24									
mar 04 juin 24									
mer 05 juin 24									
jeu 06 juin 24									
ven 07 juin 24					Championnats de France Cadets et Benjamins	Coupe nationale vétérans			
sam 08 juin 24									
dim 09 juin 24									
lun 10 juin 24									
mar 11 juin 24									
mer 12 juin 24									
jeu 13 juin 24									
ven 14 juin 24									
sam 15 juin 24						Titres			
dim 16 juin 24						Individuels rég.			
lun 17 juin 24									
mar 18 juin 24									
mer 19 juin 24									
jeu 20 juin 24									
ven 21 juin 24									
sam 22 juin 24						Intercomités			
dim 23 juin 24						Intercomités			
lun 24 juin 24									
mar 25 juin 24									
mer 26 juin 24									
jeu 27 juin 24									
ven 28 juin 24									
sam 29 juin 24									
dim 30 juin 24					Finales par classement				

Calendrier	Zones			Epreuves internationales	Epreuves nationales	Epreuves régionales	Epreuves CD71	Calendrier DTN	Observations
	A	B	C						
lun 01 juil 24									
mar 02 juil 24									
mer 03 juil 24									
jeu 04 juil 24									
ven 05 juil 24									
sam 06 juil 24									
dim 07 juil 24									
lun 08 juil 24							Stage pour tous		
mar 09 juil 24							Stage pour tous		
mer 10 juil 24							Stage pour tous		
jeu 11 juil 24							Stage pour tous		
ven 12 juil 24							Stage pour tous		
sam 13 juil 24									
dim 14 juil 24									
lun 15 juil 24									
mar 16 juil 24									
mer 17 juil 24									
jeu 18 juil 24									
ven 19 juil 24									
sam 20 juil 24									
dim 21 juil 24									
lun 22 juil 24									
mar 23 juil 24									
mer 24 juil 24									
jeu 25 juil 24									
ven 26 juil 24									
sam 27 juil 24									
dim 28 juil 24									
lun 29 juil 24									
mar 30 juil 24									
mer 31 juil 24									

CALENDRIER 2023 - 2024

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

Phase 1		Phase 2	
J1 Départ. D1 à D4	23 septembre 2023	J1 Départ. D1 à D4	20 janvier 2024
J1 Régional	24 septembre 2023	J1 Régional	21 janvier 2024
J2 Départ D1 à D4	7 octobre 2023	J2 Départ. D1 à D4	3 février 2024
J2 Régional	8 octobre 2023	J2 Régional	4 février 2024
J3 Départ D1 à D4	21 octobre 2023	J3 Départ. D1 à D4	10 février 2024
J3 Régional	22 octobre 2023	J3 Régional	11 février 2024
J4 Départ D1 à D4	4 novembre 2023	J4 Départ. D1 à D4	9 mars 2024
J4 Régional	5 novembre 2023	J4 Régional	10 mars 2024
J5 Départ D1 à D4	18 novembre 2023	J5 Départ. D1 à D4	16 mars 2024
J5 Régional	19 novembre 2023	J5 Régional	17 mars 2024
J6 Départ D1 à D4	25 novembre 2023	J6 Départ. D1 à D4	13 avril 2024
J6 Régional	26 novembre 2023	J6 Régional	14 avril 2024
J7 Départ D1 à D4	9 décembre 2023	J7 Départ. D1 à D4	4 mai 2024
J7 Régional	10 décembre 2023	J7 Régional	5 mai 2024
		Titres départementaux 01 Juin 2024	

AUTRES COMPETITIONS

	Départemental	Régional
COUPE INTERCLUBS G. Paldof	6 janvier 2024	
VETERANS INDIV	28 octobre 2023	14 janvier 2024
C. N. VETERANS	28 octobre 2023	13 janvier 2024
Finales / classts	02-03 Mars 2024	28 avril 2024
Tournoi du maconnais MACON		27 avril 2024
Tournoi 24 heures de DIJON		XX/05/2024
Intercomités (BFC)	22-23/06/2024	
Coupe Feminine		7 janvier 2024
Jeux de Saone et Loire	11 mai 2024	

ORGANISATIONS NATIONALES en BOURGOGNE / FRANCHE COMTE

CRITERIUM FEDERAL

1er Tour Départ 14 Octobre - régional 15 Octobre 2023
 2ème Tour Départ 02 Decembre - régional 03 Decembre 2023
 3ème Tour Départ 27 Janvier - régional 28 Janvier 2024
 4ème Tour Départ 06 Avril - régional 07 Avril 2024
 Titres individuels départementaux 12 Mai 2024
 Titres individuels régionaux 15-16 Juin 2024

GRAND PRIX JEUNES

1ère Journée 12 Novembre 2023 3ème Journée 18 Fevrier 2024
 2ème Journée 17 Decembre 2023 4ème Journée 24 Mars 2024

GRAND PRIX DETECTION

1ère Journée 11 Novembre 2023 3ème Journée 17 Fevrier 2024
 2ème Journée 16 Decembre 2023 4ème Journée 23 Mars 2024
 Top Reg Détec 13 Janvier 2024

FORMATIONS RECYCLAGE ARB - JA1

Formation JA1 16/09/2023
 Formation AR XX/01/2024

STAGES CD71

28 au 31 Août 2023 27 Février au 1er Mars 2024
 31 Octobre au 03 Novembre 2023 16 au 19 Avril 2024
 02 au 05 Janvier 2024 08 au 12 Juillet 2024

ASSEMBLEE GENERALE CD71 2023 vendredi 22/09/2023 Genelard

AG ligue Moulins Engilbert (58) samedi 30 septembre 2023

TOURNOI DU COMITE 71 19 Mai 2024

ORGANISATIONS EPREUVES DEPARTEMENTALES SAISON 2023 - 2024

DATES		EPREUVES	TABLES Utiles	CLUBS Candidats
samedi 8 juillet 2023	CD71	Stage Detection national (1 semaine)	20 tables	MACON
vendredi 22 septembre 2023	CD71	AG Comité CD71	Salle Réunion	GENELARD
samedi 14 octobre 2023	TOUR 1	CRITER. FEDERAL Départemental TOUTES CATEGORIES + TROPH FEMININ	20 tables	
samedi 28 octobre 2023	CD71	INDIVIDUELS VETERANS	16 tables	
samedi 11 novembre 2023	TOUR 1	GRAND PRIX DETECTION	12 tables	
dimanche 12 novembre 2023	TOUR 1	GRAND PRIX JEUNES	20 tables	
samedi 2 décembre 2023	TOUR 2	CRITER. FEDERAL Départemental TOUTES CATEGORIES	20 tables	
samedi 16 décembre 2023	TOUR 2	GRAND PRIX DETECTION	12 tables	
dimanche 17 décembre 2023	TOUR 2	GRAND PRIX JEUNES	20 tables	
samedi 6 janvier 2024	CD71	COUPE INTERCLUBS Trophée G. Paldof	16 tables	
samedi 27 janvier 2024	TOUR 3	CRITER. FEDERAL Départemental TOUTES CATEGORIES	20 tables	
samedi 17 février 2024	TOUR 3	GRAND PRIX DETECTION	12 tables	
dimanche 18 février 2024	TOUR 3	GRAND PRIX JEUNES	20 tables	
samedi 2 mars 2024	CD71	FINALES PAR CLASSEMENTS - DOUBLES	16 tables	
dimanche 3 mars 2024	CD71	FINALES PAR CLASSEMENTS - SIMPLES	16 tables	
samedi 23 mars 2024	TOUR 4	GRAND PRIX DETECTION	12 tables	
dimanche 24 mars 2024	TOUR 4	GRAND PRIX JEUNES	20 tables	
samedi 6 avril 2024	TOUR 4	CRITER. FEDERAL Départemental TOUTES CATEGORIES	20 tables	
samedi 11 mai 2024	CD71	JEUX de SAONE et LOIRE	20 tables	LE CREUSOT
dimanche 12 mai 2024	CD71	TITRES INDIVIDUELS DEPARTEMENTAUX	24 tables	
dimanche 19 mai 2024	CD71	TOURNOI REGIONAL CD71	20 tables	
samedi 1 juin 2024	CD71	Finales championnat par EQUIPES	12 Tables	

OBJECTIFS LICENCES TRADIS 2022-23

	TRADI 2021-22	TRADI 2022-23	Avantage acquis 22-23									
MACON TT	50	62	60,00 €	<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Objectifs 2022 - 2023:</th> </tr> <tr> <td>Plus 1% / 2</td> <td>30,00 €</td> </tr> <tr> <td>Plus 5% / 2</td> <td>45,00 €</td> </tr> <tr> <td>Plus 10% /</td> <td>60,00 €</td> </tr> </table>	Objectifs 2022 - 2023:		Plus 1% / 2	30,00 €	Plus 5% / 2	45,00 €	Plus 10% /	60,00 €
Objectifs 2022 - 2023:												
Plus 1% / 2	30,00 €											
Plus 5% / 2	45,00 €											
Plus 10% /	60,00 €											
FC GUEUGNON	25	28	60,00 €									
CHALON TT	26	28	45,00 €									
ASL CHATENOY	26	22	- €	<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Objectifs 2023 - 2024:</th> </tr> <tr> <td>Plus 1% / 2</td> <td>30,00 €</td> </tr> <tr> <td>Plus 5% / 2</td> <td>45,00 €</td> </tr> <tr> <td>Plus 10% /</td> <td>60,00 €</td> </tr> </table>	Objectifs 2023 - 2024:		Plus 1% / 2	30,00 €	Plus 5% / 2	45,00 €	Plus 10% /	60,00 €
Objectifs 2023 - 2024:												
Plus 1% / 2	30,00 €											
Plus 5% / 2	45,00 €											
Plus 10% /	60,00 €											
CHAGNY TT	33	25	- €									
MONTCHANIN TT	17	23	60,00 €									
ST REMY TT	51	75	60,00 €									
JS OUROUX TT	26	31	60,00 €									
V. AUTUN	40	40	- €									
ATT DU BREUIL	23	21	- €									
ST VT BRAGNY	32	23	- €									
EPLR CHARNAY	26	37	60,00 €									
UP CREUS / VAREN	58	60	30,00 €									
TTH MACONNAIS	13	8	- €									
TT AS SOMME LOIRE	16	17	45,00 €									
BRESSE PING TT	24	24	- €									
CP MONTCELLIEN	24	22	- €									
SENNECEY TT	27	36	60,00 €									
KING PONG BRESSAN	0	0	- €									
GENELARD TT	10	19	60,00 €									
TOTAL	547	601	601	600,00 €								

Ces sommes seront défalquées de la facture d'inscription au championnat par équipes



Membres présents : Dominique DANTIGNY, François CLEMENCET, André SEGUIN, Denis VERNICHON, Jacques BRULE, Jacques ARGUS. Bertrand GIRON, Corentin MENEAU
Excusés : Thierry DE RAGO, Vincent VANCRAENENBROECK, Yoann GUILLEMIN

Le Président du comité départemental ouvre la séance à 18h30, il remercie les membres présents.

Licenciation : En hausse pour ce qui est des licences compétition, (plus 52 : 599 contre 547 en 2021-2022) ainsi que pour les licences loisir (plus 31 : 320 contre 289 en 2021-2022).
Le département compte donc 919 licenciés, ce qui est un bon chiffre obtenu grâce au travail des clubs.

Calendrier 2023-2024 : Le calendrier a été finalisé, un appel sera fait aux clubs désireux d'accueillir les compétitions. Les dates des stages seront portées sur le calendrier condensé.

AG du CD71 : Elle se tiendra le vendredi 22 septembre à GENELARD.

Inventaire du matériel du CD71 : Vincent VANCRAENENBROECK a effectué un recensement du matériel basé dans les clubs.

Projection sur la saison 2023-2024 : Une formation JA1 est planifiée le 16 septembre.
Les vétérans individuels programmés le samedi 28 octobre seront complétés par la CNV le matin.

Club sans jeune : Les clubs de D1 et D2 devront avoir 3 jeunes jusqu'à 14 ans licenciés en traditionnel, dans le cas contraire une amende de 150€ sera appliquée.

Tarifs 2023-2024 : Le prix de l'engagement par équipe de D1 à D3 est porté de 60€ à 70€. Pour la D4 le prix est inchangé soit 60€.
Le tarif d'inscription au GPJ passe de 6€ à 8€ par équipe de 2.

Finances : Le remplacement du minibus est à l'étude, le coût des réparations devenant élevé.

Fin de séance à 20h30.

Le secrétaire de séance : Jacques ARGUS



COMITE DEPARTEMENTAL DE TENNIS DE TABLE DE SAONE ET LOIRE

TARIFICATION 2023-2024

POSTES	Tarifs 2022-23	Tarifs 2023-24	Augmentations
Cotisation emplois - services <i>(compris dans tarif licences Ligue)</i>	13,00 €	13,00 €	0,00 €
Championnat Equ. Séniors D1 - D2 - D3	60,00 €	70,00 €	10,00 €
Championnat Equ. Séniors D4	60,00 €	60,00 €	0,00 €
Grand prix jeunes 8€/Tour/Equipe - 4 tours	24,00 €	32,00 €	8,00 €
Coupe Interclubs (Trophée G. Paldof)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Vétérans (Repas non compris)	8,00 €	8,00 €	0,00 €
Champts individuels de Saône et Loire <i>(Gratuit pour les joueurs participant au critérium fédéral)</i>	6,00 €	6,00 €	0,00 €
Finales par classements Saône et Loire <i>(Gratuit pour les joueurs participant au critérium fédéral)</i>	6,00 €	6,00 €	0,00 €
Tournoi de doubles Saône et Loire (FPC)	10,00 €	10,00 €	0,00 €
Coupe nationale vétérans	10,00 €	10,00 €	0,00 €
Journée stage jeunes	40,00 €	40,00 €	0,00 €
Journée stage pour tous	35,00 €	35,00 €	0,00 €
Tarif kilométrique PROS et bénévoles	0,30 €	0,30 €	0,00 €
Frais repas	20,00 €	20,00 €	0,00 €
Journée de JA principal	30,00 €	30,00 €	0,00 €
Journée de JA adjoint	20,00 €	20,00 €	0,00 €
Journée de Capitanat	20,00 €	20,00 €	0,00 €
Mise a dispo ATD ou intervenant BE dans clubs/horaire	32,00 €	32,00 €	0,00 €
Journée encadrement stage			
Jeune entraîneur et départ	16,00 €	16,00 €	0,00 €
Entraîneur régional et STAPS	20,00 €	20,00 €	0,00 €
Mise a dispo BE Pro (au club employeur)	65,00 €	65,00 €	0,00 €
Entraîneur fédéral	25,00 €	25,00 €	0,00 €
BE Bénévole	30,00 €	30,00 €	0,00 €

CLUBS

Monte en R3		
JS OUROUX 1 montée		1er D1
ST REMY TT 3 montée		2ième D1
D1		
UPCV LE CREUSOT 4	1	Descendant de R3
VAILLANTE AUTUN 3	2	MAINTIEN
SENNECEY TT 1	3	MAINTIEN
EPLR CHARNAY 2	4	MAINTIEN
MACON TT 2	5	MAINTIEN
MONTCHANIN TT 1	6	MAINTIEN
UPCV LE CREUSOT 5	7	Montée de D2
BRESSE-PING 1	8	Montée de D2
D2		
FC GUEUGNON 2	1	Descente de D1
CP MONTCELLIEN 1	2	MAINTIEN
CHALON TT 2	3	MAINTIEN
SAINT REMY TT 5	4	MAINTIEN
EPLR CHARNAY 3	5	MAINTIEN
VAILLANTE AUTUN 4	6	MAINTIEN
SENNECEY TT 2	7	MAINTIEN
CP MONTCELLIEN 2	8	MAINTIEN
MACON TT 3	9	MAINTIEN
GENELARD TT 1	10	MAINTIEN
ASL CHATENOY 2	11	MAINTIEN
ATT DU BREUIL 2	12	MAINTIEN
JS OUROUX TT 2	13	MAINTIEN
TT SOMME LOIRE 2	14	Montée de D3
ATT DU BREUIL 3	15	Montée de D3
TT NOLAY 1	16	Montée de D3
D3		
VAILLANTE AUTUN 5	1	Descente de D2
SAINT REMY TT 4	2	Descente de D2
AS ST VINCENT-B 2	3	MAINTIEN
MONTCHANIN TT 3	4	MAINTIEN
GENELARD TT 2	5	MAINTIEN
SENNECEY TT 3	6	MAINTIEN
BRESSE-PING 2	7	MAINTIEN
CHAGNY TT 3	8	MAINTIEN
SAINT REMY TT 6	9	MAINTIEN
JS OUROUX TT 3	10	MAINTIEN
UPCV LE CREUSOT 6	11	MAINTIEN
CHALON TT 4	12	MAINTIEN
MACON TT 5	13	MAINTIEN
CP MONTCELLIEN 3	14	MAINTIEN
MONTCHANIN TT 2	15	MAINTIEN
AS ST VINCENT-B 1	16	MAINTIEN
SENNECEY TT 4	17	MAINTIEN
TTHM LUGNY 1	18	MAINTIEN
MACON TT 4	19	MAINTIEN
VAILLANTE AUTUN 6	20	MAINTIEN
EPLR CHARNAY 4	21	MAINTIEN
CHALON TT 3	22	MAINTIEN
CHALON TT 5	23	MAINTIEN
	24	
	25	
	26	
	27	
	28	
	29	
	30	

D4	
GENELARD TT 3	1
MACON TT 6	2
MONTCHANIN TT 4	3
SENNECEY TT 5	4
UPCV LE CREUSOT 7	5
TT NOLAY 2	6
BRESSE-PING 3	7
TT SOMME LOIRE 3	8
	9
	10
	11
	12

CLASSEMENT 2eme PHASE 2021-2022 CHAMPIONNAT PAR EQUIPES CD71

D1	points	pts gagnés	pts perdus	quotient	rapport pts / nb matchs	
JS OUROUX 1	20	98	28	3,50	2,86	7
ST REMY TT 3	18	78	48	1,63	2,57	7
V AUTUN 3	15	70	56	1,25	2,14	7
SENNECEY TT 1	14	67	59	1,14	2,00	7
EPLR CHARNAY 2	14	55	71	0,77	2,00	7
MACON TT 2	13	59	67	0,88	1,86	7
MONTCHANIN TT 1	11	51	75	0,68	1,57	7
FC GUEUGNON 2	6	26	100	0,26	0,86	7

D2-1	points	pts gagnés	pts perdus	quotient	rapport pts / nb matchs	
BRESSE-PING TT 1	19	88	38	2,32	3,17	7
CP MONTCELLIEN 1	17	84	42	2	2,83	7
ST REMY TT 5	15	72	54	1,33	2,50	7
SENNECEY TT 2	14	56	70	0,8	2,33	7
MACON TT 3	13	59	67	0,88	2,17	7
ASL CHATENOY 2	12	51	75	0,68	2,00	7
ATT LE BREUIL 2	11	47	79	0,59	1,83	7
V AUTUN 5	10	47	79	0,59	1,67	7

D2-2	points	pts gagnés	pts perdus	quotient	rapport pts / nb matchs	
UPCV 5	20	87	39	2,23	3,33	7
CHALON TT 2	17	80	46	1,74	2,83	7
EPLR CHARNAY 3	14	70	56	1,25	2,33	7
V AUTUN 4	14	65	61	1,07	2,33	7
CP MONTCELLIEN 2	13	59	67	0,88	2,17	7
GENELARD TT 1	13	58	68	0,85	2,17	7
JS OUROUX 2	10	44	82	0,54	1,67	7
ST REMY TT 4	10	41	85	0,48	1,67	7

D3-1 SPID V2	points	pts gagnés	pts perdus	quotient	rapport pts / nb matchs
TT AS SOMME-LOIRE :	18	90	18	5,00	3,60 6
GENELARD TT 2	12	52	56	0,93	2,40 6
SENNECEY TT 3	12	52	56	0,93	2,40 6
ST REMY TT 6	12	38	70	0,54	2,40 6
CP MONTCELLIEN 3	10	55	53	1,04	2,00 6
MONTCHANIN TT 2	10	41	67	0,61	2,00 6
TTHM 1	9	50	58	0,86	1,80 6
CHALON TT 5	0	0	0		

D3-2	points	pts gagnés	pts perdus	quotient	rapport pts / nb matchs
TT NOLAY PASSION 1	20	99	27	3,67	5,00 7
ST VINCENT-BRAGNY	19	84	42	2,00	4,75 7
CHAGNY TT 3	16	67	59	1,14	4,00 7
UPCV 6	15	64	62	1,03	3,75 7
CHALON TT 4	13	72	54	1,33	3,25 7
SENNECEY TT 4	11	41	85	0,48	2,75 7
MACON TT 4	9	46	80	0,58	2,25 7
EPLR CHARNAY 4	9	31	95	0,33	2,25 7

D3-3	points	pts gagnés	pts perdus	quotient	rapport pts / nb matchs
ATT LE BREUIL 3	19	89	37	2,41	3,80 7
MONTCHANIN TT 3	17	81	45	1,8	3,40 7
BRESSE-PING TT 2	17	80	46	1,74	3,40 7
JS OUROUX 3	15	72	54	1,33	3,00 7
MACON TT 5	15	71	55	1,29	3,00 7
ST VINCENT-BRAGNY	12	41	85	0,48	2,40 7
V AUTUN 6	8	37	89	0,42	1,60 7
CHALON TT 3	8	33	93	0,35	1,6 7

D4	points	pts gagnés	pts perdus	quotient	rapport pts / nb matchs
GENELARD TT 3	18	72	36	2	3,60 6
MACON TT 6	16	81	27	3	3,20 6
MONTCHANIN TT 4	12	54	54	1,00	2,40 6
SENNECEY TT 5	11	42	66	0,64	2,20 6
UPCV 7	10	55	53	1,04	2,00 6
TT NOLAY PASSION 2	9	47	61	0,77	1,80 6
BRESSE-PING TT 3	7	27	81	0,33	1,40 6
TT AS SOMME-LOIRE :	0	0	0		0,00



REGLEMENT CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL PAR ÉQUIPES MASCULIN SAISON 2023-2024

1. Composition des équipes.

1.1 Les équipes sont constituées de 4 joueurs ou joueuses.

Le placement des joueurs est libre dans la composition des équipes.

Un joueur ne peut participer qu'à un seul double.

Par joueur on entend généralement joueur masculin ou joueuse.

Dans le cas où le joueur ne peut pas justifier **de sa licenciation selon** l'article II.606 des Règlements Administratifs, il **n'est pas** autorisé à participer à la rencontre.

1.2 Nombre de joueurs mutés dans une équipe

Sauf disposition particulière spécifique :

Une équipe de 3 ou 4 joueurs peut comporter 2 joueurs mutés pour la saison 2023-2024 **mais suivra les éventuelles modifications de la FFTT (en attente des règlements sportifs 23-24).**

1.3 Equipes complètes ou incomplètes

1.3.1

Les équipes D1 - D2 doivent être complètes, en cas contraire, voir Articles 1.3.2.

Les équipes de D3 et D4 sont autorisées à jouer à 3 joueurs sans pénalités.

Les joueurs inscrits sur la feuille de rencontre doivent se présenter en tenue dans l'aire de jeu à l'appel de leur nom.

Dès que la rencontre est commencée :

- Un joueur absent physiquement à l'appel de son nom perd la partie qu'il devait jouer. Toutefois ce joueur inscrit sur la feuille de rencontre s'il arrive en cours de rencontre est autorisé à disputer les parties suivantes qui comptent alors dans le résultat.

- un joueur qui abandonne, quel que soit le motif ou qui refuse de disputer une partie, ne peut en aucun cas participer aux éventuelles parties restantes.

1.3.2

Equipes D1 - D2 incomplète à moins de 4 joueurs entraîne (par phase):

À domicile et à l'extérieur, pour chaque phase

- Perte de la rencontre par pénalité avec les conséquences qui en découlent (11-00 par manche / 3-0 par partie/ 18-00 pour la rencontre et 0 point au classement de la poule).
Avec amende selon barème en annexe 1.

Equipes D3 – D4 incomplète à moins de 3 joueurs entraîne (par phase):

- Perte de la rencontre par pénalité avec les conséquences qui en découlent (11-00 par manche / 3-0 par partie/ 18-00 pour la rencontre et 0 point au classement de la poule).
Avec amende selon barème en annexe 1.

1.3.3

Une équipe est considérée comme incomplète lorsqu'il manque un ou plusieurs noms sur la feuille de rencontre ou lorsqu'un joueur inscrit sur la feuille de rencontre est effectivement absent à l'appel de toutes ses parties.

En particulier, lorsqu'un joueur joue en étant brûlé ou non autorisé à figurer sur la feuille de rencontre, il n'est pas considéré comme absent.

1.3.4

Participation des féminines.

Les féminines sont autorisées à jouer en championnat départemental masculin dans toutes les divisions. **Toutefois le nombre de féminines dans une équipe messieurs n'est plus limité.**

1.3.5

Les poussins et poussines ne peuvent pas participer aux épreuves juniors et seniors.

2 Désistement ou forfait

2.1

En cas de désistement d'une équipe après confirmation d'inscription et avant le début de la phase concernée, son droit d'inscription sera conservé par le comité CD71. Si le désistement intervient suffisamment tôt, la Commission Sportive Départementale peut procéder au remplacement de cette équipe, mais les mesures la concernant continueraient à être appliquées.

Conformément aux règlements fédéraux :

- Une association ayant une équipe qui ne se réengage pas, ne peut pas avoir une équipe accédant à cette division à l'issue de la première phase ;
- Une association ayant une équipe qui se retire avant le début de l'épreuve, ne peut pas avoir une équipe accédant à cette division à l'issue de chacune des deux phases.

2.2

Le forfait simple entraîne une amende dont le montant figure en annexe 1 qui devra être réglée avant la journée de championnat suivante.

L'application de deux forfaits simples entraîne le forfait général de l'équipe avec toutes les conséquences attenantes pour cette équipe et pour les équipes de numéro supérieur, conformément au règlement fédéral.

2.3

~~En cas de forfait simple sur ses tables, l'équipe fautive rembourse les frais de déplacement à l'équipe visiteuse si celle-ci s'est réellement déplacée, sur la base du tarif en vigueur (voir annexe 1 tarifs et amendes) pour un ou deux véhicules aller et retour sur justificatif.~~

2.4

~~En cas de forfait simple sur les tables adverses, l'équipe fautive versera au CD71 une amende correspondant au montant du déplacement concerné, sur la base du tarif en vigueur (voir annexe 1 tarifs et amendes) pour un véhicule aller et retour.~~

3. Conditions de participation.

Pour que ses résultats puissent être pris en compte, un club doit remplir les conditions suivantes.

3.1

Les clubs de D1 et D2 doivent disposer de trois licenciés jeunes de type compétition (14 ans au plus le 1^{er} janvier de la saison en cours, donc cadets, minimes, benjamins ou poussins). Toutefois les clubs ne respectant cette obligation pourront participer au championnat par équipe mais seront pénalisés d'une amende forfaitaire de 150 euros pour l'ensemble de la saison.

3.2

Il doit disposer d'un JA1 diplômé pouvant officier un minimum de 7 fois par saison. (Obligation D1 et D2)

3.3

Les équipes des associations, pour être prises en compte dans les championnats départementaux masculins par équipes, doivent être à jour de leur réaffiliation à la date de leur inscription pour la 1^{re} phase, avoir réglé en même temps que leurs inscriptions (1^{re} et 2^e phase) les droits correspondants.

3.4

Les associations inscrivant une équipe aux championnats départementaux masculins par équipes acceptent tacitement l'application du présent règlement.

3.5

En D4 classement maximum autorisé 550pts. Un joueur qui dépasserait ce seuil en fin de première phase sera bien sûr autorisé à jouer en seconde phase.

4. Brûlage des joueurs.

4.1
Se référer aux règlements sportifs fédéraux, article II.112 pour les règles générales de brûlage.

4.2
Un tableau de correspondance, établi pour chaque phase par la Commission Sportive Régionale, figure à la fin de ce règlement.

4.3
Il n'y a pas de brûlage entre les championnats masculin et féminin.
Il n'y a aucune correspondance des journées entre le championnat départemental masculin et le championnat régional féminin. Donc une joueuse peut jouer dans les deux championnats sans interférence. En revanche, les journées du championnat national et prénational féminin sont mises en correspondance avec le championnat départemental et régional masculin ; donc une joueuse ne peut participer qu'à un de ces championnats pour une journée donnée (voir le tableau de correspondance des journées)

Si un club engage plusieurs équipes en D3 et une équipe en D4, il n'y aura pas de brûlage entre la D4 et la D3 ayant le plus grand numéro d'équipe. Les règles habituelles du brûlage seront appliquées pour les D3 de numéro inférieur et la D4.

5. Déroulement de la rencontre

5.1
Pour toutes les divisions pas d'arrêt au score acquis, les rencontres se jouent sur un total de 18 points.

5.2
La rencontre se joue sur 2 tables non affectées à un groupe, en utilisant la feuille de rencontre adéquate et en respectant l'ordre de déroulement des parties suivant AW - BX - CY - DZ - AX - BW - DY - CZ - double 1 - Double 2 - DW - CX - AZ - BY - CW - DX - AY - BZ.
Dès qu'une table se libère, c'est la partie suivante à jouer de la feuille de rencontre qui doit y être lancée même s'il est nécessaire d'attendre la fin de la partie qui se joue sur l'autre table.

5.3 Arbitrage dans toutes les divisions : L'arbitrage sera obligatoirement partagé.

5.4 Les parties se jouent au meilleur des cinq manches.

6. L'administratif, le sportif, les sanctions

6.1
Amendes voir annexe 1 tarifs et amendes.

6.2 Le juge arbitre.
Il est chargé du suivi moral et sportif de la rencontre.
Il remplit soigneusement et complètement la feuille de rencontre.
Celle-ci ~~pourra~~ **devra** être informatisée en ~~respectant les quatre exemplaires et le recto verso de la première page~~ **utilisant le logiciel GIRPE.**
Il fait appliquer les règlements en vigueur et interprète ceux qui doivent l'être.
Il remplit son rapport en apportant toute précision utile.

Le mauvais remplissage de feuille de rencontre, non application des règlements..., peut entraîner l'obligation de recyclage pour le JA concerné.

6.3
Heure des rencontres :
Les rencontres doivent se dérouler le SAMEDI à 18 h 00 à la date prévue au calendrier.
Une rencontre peut être exceptionnellement avancée en effectuant la demande, au moins 15 jours avant la date prévue, auprès de la Commission Sportive Départementale.

6.4
Le résultat de chaque rencontre devra être saisi ~~dans l'espace monclub sur le site FTTT ou du CD71~~ **ou remonté directement avec le logiciel GIRPE** avant le dimanche 13 heures, par le club premier recevant.
Les feuilles de rencontres en cas d'exempt ou bénéficiant d'un forfait seront récupérées directement sur GIRPE par le gestionnaire du championnat.

6.5
Les feuilles de rencontres devront être saisies remontées directement sur le site y compris les équipes exemptes et/ou bénéficiaires d'un forfait, avant le mercredi midi au plus tard après habilitation d'un responsable du club, toujours avec copie au club adverse. Seules, les feuilles avec le logiciel GIRPE et sa feuille Pdf générée sont autorisées.

6.6

Seules les balles plastique seront autorisées.

7. Formules du championnat

7.1 Nombre de phases.

Le championnat comporte deux phases.

7.2 Première phase

7.2.1 Constitution des poules **Messieurs**.

D1 : 1 poule de 8 équipes.

D2 : 2 poules de 8 équipes.

D3 : 3 poules de 8 équipes. (Ou 2 ou 4 selon inscriptions)

D4 : 1 poule de 8 équipes. (Ou x selon inscriptions)

7.2.2 Déroulement en D1.

À l'issue des sept rencontres l'équipe classée première monte en Régionale 3, **l'équipe classée deuxième de Départementale 1 peut monter en R3 à la condition qu'elle le souhaite. Dans le cas contraire, il n'y a qu'une montée pour le comité concerné et la place laissée vacante est mise à disposition de la CSR (l'équipe ne souhaitant pas cette montée supplémentaire n'est pas considérée comme la refusant).**

Les descentes sont fonction des descentes de la division supérieure.

7.2.3 Déroulement en D2.

À l'issue des sept rencontres de poules l'équipe classée 1ère dans chacune des poules monte en D1.

Les descentes sont fonction des descentes de la division supérieure et des montées de la division inférieure.

7.2.4 Déroulement en D3.

À l'issue des sept rencontres de poules l'équipe classée 1ère dans chacune des poules monte en D2.

Pour les deux phases, les D3 sont autorisées à jouer à 3 joueurs sans aucune sanction et plus de brûlage entre la D3 et la D4

Il n'y aura pas de descentes automatiques de D3 en D4.

7.2.5 Déroulement en D4.

À l'issue de la première phase, pas de montée automatique en D3. **Pour les deux phases les D4 sont autorisées à jouer à 3 joueurs sans aucune sanction et plus de brûlage entre la D4 et la D3.**

Pour les deux phases, un accompagnant de plus de 550 pts sera autorisé sans sanction **pour une équipe de 4 joueurs**, mais ses résultats ne seront pas comptabilisés pour le résultat de la rencontre.

Ils seront néanmoins pris en compte pour son classement personnel.

7.2.6 Equipes de 3 joueurs

Lorsqu'une association possède plusieurs équipes en D3 ou D4, pour une même journée de championnat, une équipe ne pourra pas comporter uniquement 3 joueurs si une équipe de numéro supérieure est composée de 4 joueurs.

7.3 Deuxième phase.

7.3.1 Constitution des poules **Messieurs**.

D1 : 1 poule de 8 équipes.

D2 : 2 poules de 8 équipes.

D3 : 3 poules de 8 équipes. (Ou 4 selon inscriptions)

D4 : X poules de 8 équipes

7.3.2 D1.

À l'issue des sept rencontres de poule l'équipe classée première est championne de Saône et Loire et monte en Régionale 3, **l'équipe classée deuxième de Départementale 1 peut monter en R3 à la condition qu'elle le souhaite. Dans le cas contraire, il n'y a qu'une montée pour le comité concerné et la place laissée vacante est mise à disposition de la CSR (l'équipe ne souhaitant pas cette montée supplémentaire n'est pas considérée comme la refusant).**

Les descentes sont fonction des descentes de la division supérieure.

7.3.3 D2.

À l'issue des sept rencontres de poules les équipes classées premières dans chaque poule sont qualifiées pour la journée des titres départementaux et montent en D1, sauf forfait pour la journée des titres.

Les descentes sont fonction des descentes de la division supérieure.

7.3.4 D3.

À l'issue des sept rencontres de poules les équipes classées premières dans chaque poule sont qualifiées pour la journée des titres départementaux et montent en D2, sauf forfait pour la journée des titres.

7.3.5 D4.

À l'issue des sept rencontres de poule, l'équipe classée 1ère est championne de Saône et Loire.

8. Constitution des poules

8.1 Première phase.

La constitution des poules sera réalisée en tenant compte du classement intégral de la saison précédente des demandes éventuelles des clubs et de la répartition géographique pour la division D4 **(SI POSSIBLE)**.

8.2 Deuxième phase.

La constitution des poules sera réalisée en tenant compte du classement intégral de la première phase, des demandes éventuelles des clubs, des déplacements effectués en 1ère phase (dans la mesure du possible) et de la répartition géographique pour la division D4.

8.3 Nombre d'équipes d'une même division dans une même poule.

La composition sera faite pour respecter qu'il y ait au maximum 2 équipes de chaque association dans une poule. Dans tous les cas le nombre maximum d'équipes d'une association est de 2 par poule. Si la poule comprend deux équipes d'une même association, ces deux équipes doivent être placées de façon à se rencontrer lors de la première journée de la poule.

8.4 Placement des équipes dans les poules.

Les associations pouvant effectuer des demandes de couplages ou découplages de leurs équipes, la numérotation de chaque équipe dans les poules peut être modifiée par rapport à l'ordre établi à l'issue de la phase précédente. Ces demandes ne seront prises en compte que si elles sont réalisables et n'entravent pas la bonne constitution des poules.

9. Application du présent règlement

9.1

Ce règlement complète et explicite le règlement fédéral.

9.2

La Commission Sportive Départementale est chargée de son application.

9.3

Tout cas non prévu ou toute interprétation à faire est du ressort de la Commission Sportive Régionale.

9.4

Tout appel concernant une décision de la Commission Sportive Départementale doit être fait auprès du Président du Comité Départemental de Saône et Loire pour présentation au bureau chargé des appels ou au comité directeur si besoin.

9.5

Tout appel fait à une autre instance sans que le Comité Directeur Départemental n'en ait été saisi au préalable et n'ait donc pu exprimer sa propre position sera considéré comme nul et non avenu.

10. Disposition d'applications

10.1

Le présent règlement est établi en juin 2023 et modifié pour application sur la saison 2023-2024.

10.2

Il tient compte des règlements fédéraux et des règlements internes au comité départemental de Saône et Loire et des décisions du Comité Directeur Départemental.

10.3

Pour tous sujets non traités dans le présent règlement, il convient de se référer aux règlements fédéraux, notamment titre I chapitre 2 et titre II chapitres 1, 6 et 7.

Jacques BRULE,

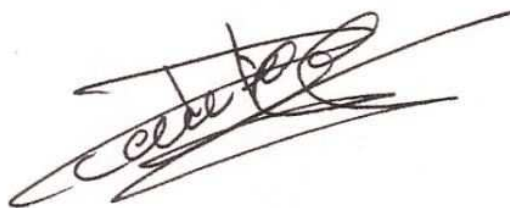
**Président de la Commission
Sportive Départemental**



Chalon sur Saône,
Le 05 Juillet 2023.

Dominique DANTIGNY,

Président du CD71 FFTT



ANNEXE 1

AMENDES 2023-2024

Résultats non saisis sur site FFTT en temps voulu	20 €
Feuille non saisie en temps voulu (exempt-forfait)	20 €
Forfait	20 €
Feuille mal remplie (par nombre d'erreurs)	04 €
Non présentation des attestations (par joueur)	
Ou absence de licence en cours de validité	10 €
Joueur non licencié, match perdu 0 point	20 €
Joueur brûlé, match perdu 0 point	20€
Plus de 2 mutés par équipe de 4 match perdu 0 point	20€
Plus d'un muté par équipe de 3 match perdu 0point	20€
Moins de 3 jeunes licenciés – de 14 ans au 01/01/2024	150€

EQUIPES INCOMPLETES

D1 – D2

à 3 joueurs à domicile ou extérieur, match perdu 0 points 20 €

D3 – D4

à 2 joueurs à domicile ou extérieur, match perdu 0 points 20 €

D3-D4 Autorisé à 3 joueurs toute la saison

D4

Joueur dépassant les points (550) autorisé comme accompagnant dans équipe de 4 joueurs pour match à l'extérieur. Résultats individuels comptabilisés mais parties perdues pour la rencontre 0€ 20€



INSCRIPTIONS EQUIPES DANS ESPACE MON CLUB

Ouvrir votre espace mon club (monclub.fftt.com/login/):

The screenshot shows the login page of the 'monclub.fftt.com' website. The browser's address bar displays 'monclub.fftt.com/login/'. The page features the FFTT logo and the text 'Fédération Française de Tennis de Table'. Below the logo, it says 'BIENVENUE SUR SPID, ESPACE MONCLUB'. There are two input fields: 'Identifiant' (with a blurred value) and 'Mot de passe' (with masked characters). A red 'CONNEXION' button is positioned below the fields, with a 'Mot de passe oublié' link underneath it.

Entrer votre identifiant et mot de passe personnel et cliquer sur CONNEXION

The screenshot shows the 'Espace Club' dashboard. At the top, there is a header with 'Espace Club' and a user profile icon. Below the header, there are three notification boxes: 'IMPORTANT' with a red background and '0' items, 'ALERTE' with a yellow background and '0' items, and 'NOTIFICATIONS' with a blue background and '0' items. Under the 'EN COURS' section, there are two boxes: 'ABONNEMENTS PING PONG MAG' with '29' items and 'QUESTIONNAIRES EN ATTENTE' with '2' items.

Puis cliquer sur QUESTIONNAIRES EN ATTENTE (ici 2 en attente de réponse)

LISTE DES QUESTIONNAIRES 🔍 Filtrer les résultats

2 Résultats au total

<input type="checkbox"/>	Libellé	Émetteur	Date de début	Date limite	Total	Règlement	Solde	État de la réponse	Moyens de paiement	Actions
<input type="checkbox"/>	ENGAGEMENT EQUIPE REGIONALE 3 BO PHASE 1	L02 - BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	19/06/2023	30/07/2023	0,00 €	0,00 €	0,00 €	En attente	--	
<input type="checkbox"/>	ENGAGEMENT EQUIPE REGIONALE 2 BO PHASE 1	L02 - BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	19/06/2023	30/07/2023	0,00 €	0,00 €	0,00 €	En attente	--	

Résultats / page
25

2 Résultats au total

Les questionnaires apparaissent et il faut alors cliquer sur un des crayons de la colonne Actions

RÉPONDRE À UN QUESTIONNAIRE

ENGAGEMENT EQUIPE REGIONALE 3 BO PHASE 1

Date limite de réponse: 30/07/2023
Questionnaire envoyé par: **BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**

QUESTION 1/2

CHE Phase 1 - BO engagement d'équipe

OUI (engagement d'équipe)
 NON (pas d'engagement d'équipe)

QUESTION 2/2

Impératifs de salles - couplé / découplé

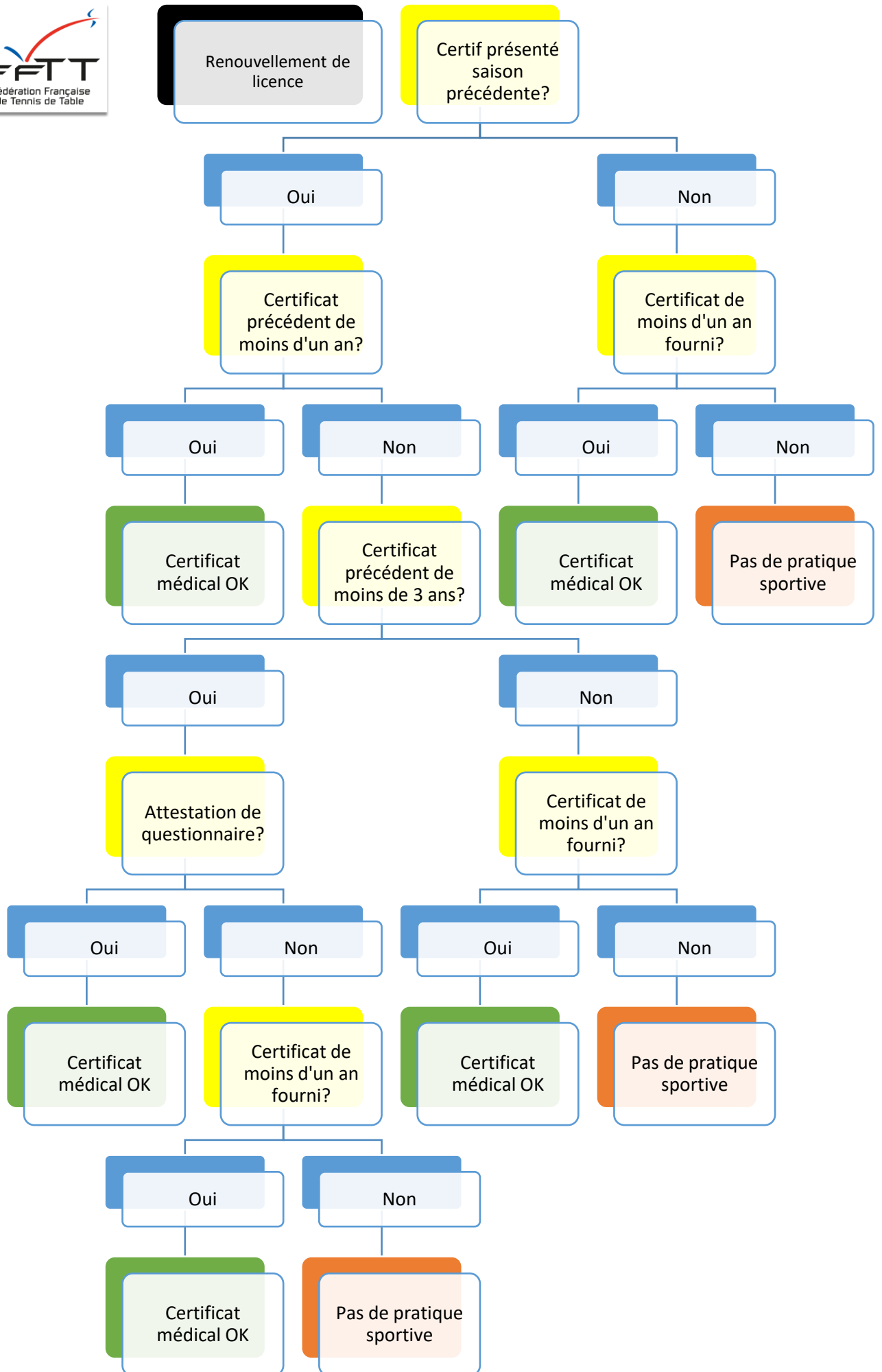
Réponse

Couplage des deux équipes à domicile

ANNULER ENREGISTRER

Remplir alors le questionnaire sur l'engagement des équipes ainsi qu'à un éventuel couplage.

Puis cliquer sur Enregistrer et procéder de même pour tous les questionnaires en attente



CERTIFICAT MÉDICAL POUR LA PRATIQUE DU TENNIS DE TABLE

Recommandations de la commission médicale :

L'examen médical permettant de délivrer ce certificat :

- engage la responsabilité du médecin signataire de ce certificat (article R.4127-69 du code de la santé publique), seul juge de la nécessité d'éventuels examens complémentaires et seul responsable de l'obligation de moyen,
- ne doit jamais être pratiqué à l'improviste, sur le terrain ou dans les vestiaires avant une compétition, le certificat médical de complaisance est donc prohibé (article R4127-28 du code de la santé publique)

Le contenu et la rigueur de l'examen doivent tenir compte de l'âge et du niveau du compétiteur

Adultes :

Le médecin doit tenir compte que les principales contre-indications à la pratique du tennis de table sont :

- l'insuffisance coronarienne aiguë,
- l'insuffisance coronarienne traitée, instable,
- troubles du rythme non stabilisés
- insuffisance cardiaque évolutive
- cardiomyopathie

Toute autre pathologie grave ou chronique est à apprécier avec le médecin traitant.

Les chirurgies articulaires récentes ou prothèses seront des contre-indications temporaires

Il est préconisé une épreuve cardio-vasculaire d'effort et une surveillance biologique élémentaire chez le sujet :

- porteur d'une cardiopathie ou symptomatique
- asymptomatique ayant deux facteurs de risque cardio-vasculaire,
- souhaitant débiter ou reprendre la pratique en compétition, homme de plus de 40 ans, femme de plus de 50 ans,

Jeunes :

Il est conseillé pour le médecin de :

- tenir compte des pathologies dites « de croissance » et des pathologies antérieures liées à la pratique du tennis de table,
- consulter le carnet de santé
- constituer un dossier médico-sportif
- une mise à jour des vaccinations,

Jeunes : au-delà de 8h de pratique hebdomadaire ou souhaitant rejoindre un programme de détection Fédéral (modèle constitué par la commission médicale)

Recommande la réalisation :

d'un électrocardiogramme de repos,

d'un examen clinique effectué par un médecin du sport, et portant une attention particulière :

- aux troubles de la statique rachidienne pouvant être aggravées par la pratique du tennis de table,
- aux troubles ou aux douleurs articulaires évoquant une maladie de croissance ; notamment au niveau du dos, des coudes, des genoux ou des talons, préférentiellement atteints chez le pongiste.

Certificat médical

Je soussigné,

Docteur : _____ N° Ordre : _____

Certifie avoir examiné M. : _____

Et n'avoir constaté à ce jour aucune contre-indication à la pratique du tennis de table en compétition.

Fait à : _____ Le : _____

Cachet et signature du médecin :

Questionnaire de Santé pour Majeur

Vous pouvez répondre à cet autoquestionnaire si êtes majeur et avez un certificat médical datant de moins de trois ans, et si vous avez été licencié en continu depuis cette date, avec la mention "certificat médical présenté".

Un certificat médical ne peut être prolongé plus de deux fois avec un questionnaire de santé.

Répondez aux questions suivantes par oui ou par non.		Oui	Non
Durant les 12 derniers mois :			
1	Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour :			
7	Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.), survenue durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Ainsi, il n'est pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique du Tennis de Table.

Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste en remplissant le coupon ci-dessous, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Ce questionnaire est confidentiel et ne doit être remis qu'à un médecin si nécessaire.

ATTESTATION

(Coupon à découper et à joindre avec la demande de licence)

Je soussigné :

NOM : _____

PRENOM : _____

N° de licence : _____

déclare avoir précédemment fourni un certificat médical daté de moins de 3 ans à ce jour (le certificat médical devra avoir été prolongé au maximum 2 fois par un questionnaire de santé et dans la continuité) et atteste avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé.

Je sais qu'à travers cette attestation, et comme cela est précisé dans la circulaire administrative de la FFTT, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFTT ne pourra être recherchée.

Certificat médical précédent : Date : ____/____/____ Nom du médecin : _____

Date et signature du titulaire ou du représentant légal

Questionnaire de Santé pour Mineur

Vous pouvez répondre à cet autoquestionnaire si êtes mineur au moment de la prise de la licence

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon

Ton âge: ans

Répondez aux questions suivantes par oui ou par non.

		Oui	Non
Durant les 12 derniers mois :			
1	Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	As-tu été opéré(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3	As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6	As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12	As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis un certain temps : (plus de 2 semaines)			
13	Te sens-tu très fatigué(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15	Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16	Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17	Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18	Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aujourd'hui :			
19	Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20	Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21	Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Questions à faire remplir par tes parents :			
22	Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
23	Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
24	Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié et de son représentant légal.

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Ainsi, il n'est pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique du Tennis de Table.

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez en remplissant le coupon ci-dessous, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Ce questionnaire est confidentiel et ne doit être remis qu'à un médecin si nécessaire.

ATTESTATION

(Coupon à découper et à joindre avec la demande de licence)

Je soussigné :

NOM : _____

PRENOM : _____

N° de licence : _____

déclare avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé.

Je sais qu'à travers cette attestation, et comme cela est précisé dans la circulaire administrative de la FFTT, j'engage ma propre responsabilité et qu'en aucun cas celle de la FFTT ne pourra être recherchée.

Date et signature du joueur mineur

Date et signature du représentant légal obligatoire

CCM DE CHALON SUR SAONE
Tél 08-20-81-73-12
21 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE
71100 CHALON SUR SAONE

Relevé d'identité bancaire-IBAN

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements, etc...)

This statement is intended to be delivered, to those of your creditors or debtors who have transactions posted to account (credit, transfers, payments, etc.....)

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Domiciliation
10278	02518	00015714945	06	CCM DE CHALON SUR SAONE

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account number)	BIC (Bank Identification Code)
FR76 1027 8025 1800 0157 1494 506	CMCIFR2A

TITULAIRE DU COMPTE
ACCOUNT OWNER

COMITE DEPARTEMENTAL FFTT 71

CHEZ MR FONTAINE
68 G RUE MORINET

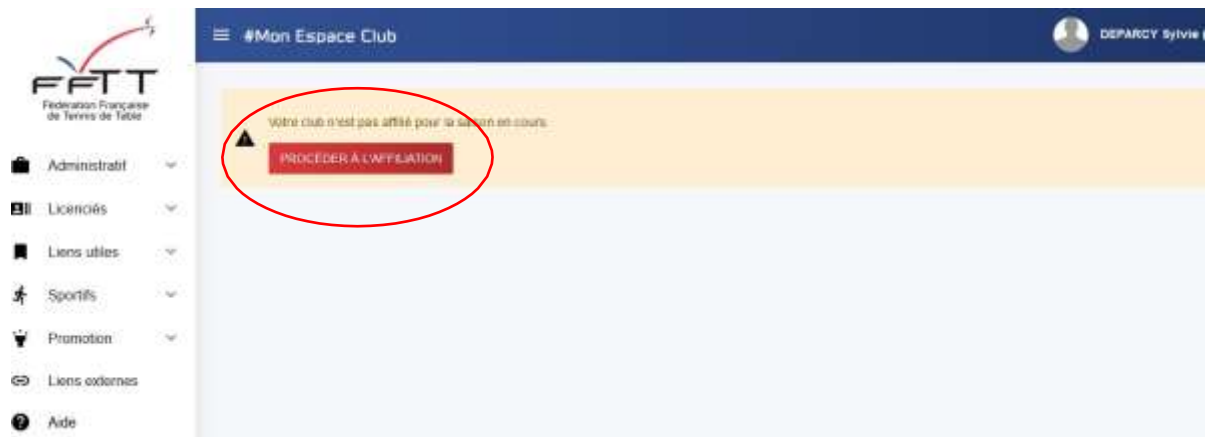
71100 CHALON SUR SAONE

Date : Septembre 2021

Objet : Mon Espace Club - Ré-affiliation de club

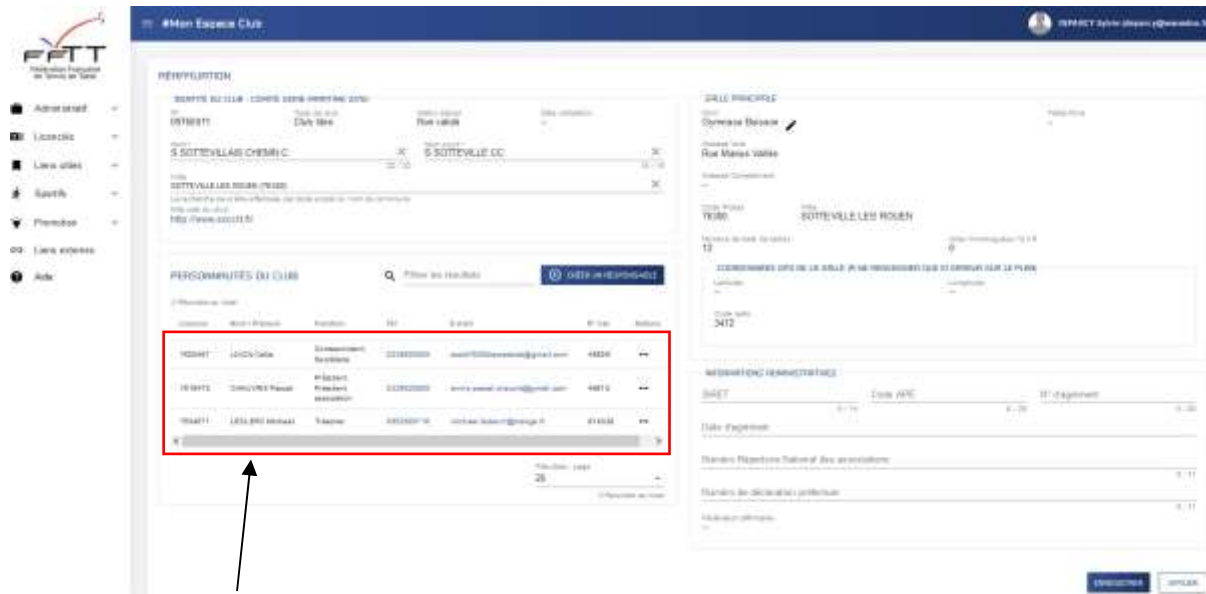
Le pré-requis est de se connecter à Mon Espace Club SPID V2 : <https://monclub.fft.com/>

Une fois l'authentification réalisée, l'écran suivant apparaît :



Cliquer sur le bouton rouge « Procéder à l'affiliation »

Veuillez vérifier toutes les informations affichées.



1 - Vérifier les personnalités du club (Président, Secrétaire, Trésorier)

2 – En cas de changement, vous avez la possibilité de modifier les fonctions existantes d’un responsable ou de supprimer le responsable de la fiche club

Cliquer sur les points :



- Si un responsable avait plusieurs fonctions (dans l’exemple ci-dessous : Président et responsable à la ligue), cliquer sur « Modifier », puis de supprimer le ou les fonctions et cliquer sur « Enregistrer » ensuite.

Responsabilité	Depuis	Actions
Président	18/06/2021	
Représentant à la ligue	18/06/2021	

- Depuis la fiche club, il est également possible de supprimer le responsable :
 - o Cliquer sur les points en face du nom :
 - o Puis cliquer sur « Supprimer » ; une demande de confirmation s’affichera
 - o Ensuite il faut ajouter le ou les responsables supprimés



A noter :

Pour que l’affiliation soit possible, les 3 responsables du club doivent être positionnés. Dans le cas contraire, un message apparaîtra, en indiquant la ou les fonction(s) manquante(s) :



